

Arrêté N° 2024-211

**portant nomination de Mme Marie-Karine LHOMME
en qualité de chargée de mission « Formation, orientation et insertion professionnelle»**

Le Président par intérim de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés, notamment ses articles 37 et 38
Vu la délibération N°2021-30 portant élection de M. James WALKER en qualité de vice-Président du Conseil d'administration ;
Considérant la démission de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente de l'Université Lyon 2, à compter du 18 juin 2024, et la période d'intérim ainsi que la fin du mandat de la Vice-Présidente en charge de la formation de l'orientation et de l'insertion professionnelle en résultant ;
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du pilotage de la politique de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle au sein de l'établissement,

Arrête :

- Article 1 :** Madame Marie-Karine LHOMMÉ, Maitresse de conférences, est nommée chargée de mission « Formation, orientation et insertion professionnelle ».
- Article 2 :** La mission est définie dans la lettre annexée au présent arrêté.
- Article 3 :** Cette mission prend effet à compter du 18 juin 2024, et donne lieu à une équivalence horaire de 16hETD par période d'un mois de réalisation de ladite mission.

Fait à Lyon, le 18 juin 2024

James WALKER